

SCP CHEVALLIER FILLASTRE
AVOCATS AU BARREAU DE TARBES
8, PLACE DU MARCHÉ BRAUHAUBAN 65000 TARBES
Tél : 05.62.93.44.96 Email : paul.chevallier65@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN APPARTEMENT
SIS COMMUNE DE TARBES (65)

L'adjudication aura lieu le JEUDI 12 MARS 2020 à 9 Heures

à l'audience d'adjudication du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TARBES, au Palais de Justice de ladite ville, salle ordinaire des dites audiences, au plus offrant et dernier enchérisseur.

DESIGNATION ET MISE A PRIX

Dans un ensemble immobilier dénommé FORCADE sis Commune de TARBES (65000), 2B avenue Aristide Briand, soumis au régime de la copropriété, cadastré section BN n° 20, d'une contenance de 03a 48ca, les biens et droits immobiliers suivants :

- Lot n° 46 : Appartement au 2ème étage, superficie Loi Carrez totale de 48,34 m² et les 51/1.000èmes des parties communes générales
- Lot n° 52 : Local à usage de grenier au 3ème étage et les 1/1.000èmes des parties communes générales.

Ce bien est actuellement inoccupé.

Il est précisé que les biens meubles ne font pas partie de la présente vente aux enchères publiques.

MISE A PRIX : 20.000 euros
(vingt mille euros)

VISITE DES LIEUX

Par l'intermédiaire de la SELAS ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES, Huissiers de Justice à TARBES. Tél : 05.62.34.74.10, Rendez-vous sur place le lundi 24 février 2020 de 14h00 à 15h00.

RECEPTION DES ENCHERES

Les enchères seront reçues exclusivement par l'intermédiaire d'un Avocat inscrit au Barreau de TARBES. Tout acquéreur potentiel qui souhaitera pousser les enchères devra préalablement déposer entre les mains de son avocat un chèque certifié ou un chèque de banque d'un montant de 10% sur la mise à prix à titre de garantie (avec minimum de 3.000 € -Articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution).

Pour tous renseignements relatifs à la vente, consulter le Cahier des Conditions de Vente n° 19/01092 déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de TARBES ou s'adresser à la SCP CHEVALLIER FILLASTRE, avocats poursuivant la vente ou à tout autre avocat du barreau de TARBES.

TARBES, le 21 janvier 2020

Paul CHEVALLIER, avocat signé.